

Les conseillers scolaires sont des décideurs clés au sein du système scolaire public de l'Ontario. Ils influencent la politique gouvernementale et le climat dans lequel les négociations se dérouleront. Ils dressent aussi le budget du conseil scolaire afin de satisfaire aux demandes de leurs électeurs.

Ces conseillers, élus par la population, ont non seulement des obligations envers les enfants d'âge scolaire et leurs familles, mais aussi envers l'ensemble de la communauté. Ils jouissent d'un degré d'autonomie pour assumer leurs rôles et fonctions. Ils ne font pas qu'entériner les décisions prises par les cadres supérieurs. Bien que le financement général soit déterminé par le ministère de l'Éducation, il relève des conseillers scolaires d'établir le budget du conseil, et de le respecter. De bons conseillers scolaires demandent également au gouvernement d'augmenter le financement, en cas de besoin.

Ce sont nos employeurs.

Traditionnellement, le taux de participation aux élections des conseillers scolaires est très faible. Donc, les résultats peuvent changer en fonction de très peu de votes. Il est important pour les membres du SCFP-Ontario de voter lors de l'élection qui se tiendra le 27 octobre 2014. Nous pourrions ainsi élire des conseillers scolaires qui feront passer les besoins de la communauté avant l'austérité de droite. Cela nous permettra également de voir à ce que les élus comprennent et respectent notre travail.

Saviez-vous que la Première ministre actuelle et la ministre de l'Éducation ont toutes deux commencé leur carrière politique comme conseillère scolaire? Ce poste est souvent perçu comme un terrain d'essai pour ceux désireux de se lancer en politique. Beaucoup briguent ensuite les suffrages à des paliers supérieurs de gouvernement. Avoir un bon conseiller scolaire maintenant pourrait signifier avoir un grand député provincial ou fédéral plus tard.

La Loi sur l'éducation de l'Ontario énonce les responsabilités des conseils scolaires. Dans la pratique, il s'agit notamment de décisions sur des enjeux tels que:

- Comment dépenser l'argent : les conseillers scolaires sont en mesure de transférer des fonds d'une priorité ou d'un département à l'autre
- La négociation collective locale
- La sous-traitance et la passation de marchés
- La fermeture d'écoles
- Arrêter la vente des actifs du conseil
- La programmation communautaire et l'utilisation des écoles par la communauté
- L'élaboration de politiques, la gestion et la dotation en personnel, y compris les ressources humaines liées à des décisions comme l'embauche des directeurs de l'éducation
- Les conseillers scolaires parlent aussi au nom des parents pour veiller à ce que le système scolaire réponde aux besoins de tous ses élèves.